

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU SECTION

UNITÉ

BT

P.V. N° 933 / 1990

OBJET DE LA PROCÉDURE

**ANALYSE : OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS.****REFERENCES :** B.E. 18000 DEF/Gend/Exp/ Ops  
du 06.04.1979 relatif à l'étude du  
phénomène O.V.N.I.

CM n° 12600 DEF/Gend/O.V./DO. Date du 06.11.1990

## BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

90307398

ENQUÊTE

|                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/>            | PRÉLIMINAIRE         |
| <input checked="" type="checkbox"/> | FLAGRANT DÉLIT       |
| <input type="checkbox"/>            | COMMISSION ROGATOIRE |

AUTRE

| NUMÉRO<br>D'ORDRE | DÉSIGNATION DES PIÈCES                                       |
|-------------------|--------------------------------------------------------------|
| 1                 | Procès-verbal de Synthèse.                                   |
| 2                 | Procès-verbal d'audition de témoins C , M , épouse F         |
| 3                 | Dessin de l'OVNI effectué par Mme C , M lors des faits.      |
| 4                 | Dessin et explications de Mr V , H , 1er Adjoint au maire de |
| 5                 | Carte de France 1/50 000 - Trajectoire O.V.N.I.              |

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)

NOMBRE D'EXEMPLAIRES

☐ SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

DESTINATAIRES

2 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A

1 Mr Le Préfet

1 Général Commandant la Région aérienne

2 Mr le Ministre de la Défense, Direction Générale de la  
Gendarmerie Nationale,

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt

LE

VU ET TRANSMIS PAR :

MDL/C. C  
Cdt la Brigade.  
DATE, SIGNATURE, CACHET

09.11.1990

| GENDARMERIE NATIONALE       |                                             |
|-----------------------------|---------------------------------------------|
| COMPAGNIE OU <b>3122019</b> |                                             |
| UNITE<br><b>BT</b>          |                                             |
| CODE UNITE<br><b>02748</b>  | PROCESS-VERBAL N° / 19<br><b>933 / 1990</b> |

PROCÈS - VERBAL  
de S Y N T H E S E

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

| CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE |                           |
|-------------------------------|---------------------------|
| <b>90307398</b>               |                           |
| N° PIÈCE<br><b>1</b>          | N° FEUILLET<br><b>1 /</b> |

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

**A N A L Y S E : Objets Volants Non Identifiés.**

**REFERENCES** BE n° 18000 DEF/Gend/Emp Ops du 6 avril 1979 relatif à l'étude du phénomène OVNI

CM 32600 DEF/Gend/O.E/ DO Rens du 8 Novembre 1985

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **B**, **M**, Gendarme, A.P.J., affecté à la Compagnie de  
en résidence à la Brigade de

VU L'(ES) ARTICLE(S) **20 et 75** du Code de Procédure Pénale.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE  
CE JOUR le 05 novembre à 19h15, se présente à nos bureaux Mr V, H, 1er adjoint au maire de, qui nous relate avoir vu un O.V.N.I. à 19H00 à venant de l'Ouest se dirigeant vers l'Est.  
- Cette personne est de très bonne moralité et de toute confiance.  
- Un message est rédigé sous le numéro 941/2, relatant les faits, à notre Commandant de Compagnie à.

EXPOSE DES FAITS

- Le 05 novembre à 19H00, Mr V, H, connu favorablement de notre unité, a vu un phénomène étrange dans le ciel entre le Massif allant vers le Rocher de.  
- Le 06 novembre, Mme C, M nous indique avoir vu un O.V.N.I à 19H00 de chez elle. Les faits relatés concordent avec ceux de Mr V, H.  
- Un phénomène O.V.N.I. a été aperçu le 05 novembre à 19H00, à entre le Massif du et le (direction OUEST-EST) volant dans le ciel à haute altitude, par 2 personnes connus très favorablement de notre Brigade,

ENQUÊTE

- Mme C, M est entendue (pièce n° 933/2), des renseignements recueillis il ressort que :

A) - à 19H00, de chez elle, elle a vu un phénomène OVNI, passer entre le Massif et le Rocher de, dans le ciel, sens OUEST-EST.

- 5 points lumineux jaunes et orangés ( Dessin pièce n° 933/3) en forme de large avion; le 1er point lumineux est plus important que les autres.

- L'OVNI se déplaçait dans le sens Plateau vers l' à grande vitesse (plus vite qu'un avion mais moins vite qu'une étoile filante), sans bruit.

- Il faisait nuit claire, sans nuage, ni vent, température proche de zéro.

- Les faits sont confirmés par les 2 enfants de Mme C, M.

| DESTINATAIRES     | INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES |                                           | DATE DE CLOTURE | VU ET TRANSMIS PAR<br>LE COMMANDANT D'UNITÉ |
|-------------------|------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------|
|                   | <input type="checkbox"/> 2         | Mr Le Procureur de la République          | LE 09.11.1990   |                                             |
|                   | <input type="checkbox"/> 1         | Général Cdt la Région aérienne            |                 |                                             |
|                   | <input type="checkbox"/> 2         | Mr le Ministre de la Défense              |                 |                                             |
|                   | <input type="checkbox"/> 1         | Bureau Défense-Opérations<br>AUX ARCHIVES | SIGNATURE(S)    |                                             |
| <b>COMPAGNIE.</b> |                                    |                                           |                 |                                             |

-----

Mr V. , H nous explique les mêmes faits concordants avec ceux de Mme C et nous donne un papier (pièce n° 933/4) où figurent les observations notées de suite après l'apparition de l'OVNI.

Seules les couleurs différents points blancs et traînées rougeâtres .

B) - L'objet n'a fait que passé et survolé à haute altitude d'Ouest en Est sans se poser.

C) - Aucune photographie n'a été réalisé, du à la rapidité d'observation entre 10" et 1 petite minute.

- 1 carte de France au 1/50 000°

FAIT L'OBJET DE LA PIÈCE N°933/5 où sont notées les explications suivantes:

Situation , Sens O.V.N.I., , emplacement témoins.

- Aucun autre renseignement de ce phénomène n'a été recueilli sur la circonscription de .

- Des faits similaires ont été aperçus en France et relatés par la Presse écrite et audio-visuelle.

#### C L O T U R E

De l'enquête effectuée, il ressort qu'un phénomène O.V.N.I. a été aperçu dans le ciel le 05.11.1990 à par 2 personnes, dignes de confiance.

Nous faisons parvenir directement la procédure constituée en double exemplaires à Monsieur le Procureur de la République à . Les copies certifiées conforme à l'original sont transmises aux autorités civiles et militaires concernées telle que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Fait et clos à

, le 9.11.1990

L' A . P . I .

933 / 1990

ANALYSE: OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

en date du 05 novembre 1990

## PROCÉDURE

D ' ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

De Témoin

90307398

N° FEUILLE

N° FEUILLET

1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à 18 h 00 en surveillant sur la commune de nous soussigné(s), B , M , Gendarme, A.P.P.J., affecté à la Compagnie de en résidence à la Brigade de vu les articles , 20 et 75 - - - - - du code de procédure pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

## PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

C , M épouse P

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F..

Française

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

M 2

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant

, sans profession qui nous déclare:

- Hier Lundi à 19 H 00 , chez moi, j'ai aperçu cinq points lumineux jaunes et orangés qui ressemblaient à un large avion haut dans le ciel
- C'est arrivé derrière et a disparu derrière .
- Je l'ai fait constaté à mes 2 enfants.
- Il n'y avait pas de bruit.
- Il faisait nuit et le ciel était très clair.
- L'objet , de chez nous , faisait 20 cm environ à peu près comme un île , masse sombre avec 5 points lumineux.
- La vitesse, plus vite qu'un avion, mais rien de comparable avec une étoile filante.
- Le temps d'apparition : 1 petite minute.
- Cela faisait des grandes traînées brillantes derrière, blanches surtout la tête de tête ( plus importante).
- Le 06.11.1990 à 18H20, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

-La Personne entendue :L' A.P.J.

A signé au carnet de déclarations.

90307398

BT

PV 933/ 1990

Affaire O.V.N.I.

Pièce 933/3

dessin effectué par Mme C , M



B.T

pièce n ° 4

P.V. 933/1990

Affaire : O.V.N.I.

Dessin et explications de Mr V H , 1er Adjoint  
au maire de

90307398

- 05-11-90

19<sup>h</sup> N fer

W ~~congruent~~

E

sens de  
→  
de placement  
très rapide

très blanc  
pas de bruit  
S. temps très court  
et précis